



Litige a propos d'une resiliation d'abonnement avec sfr

Par **bensaada**, le **26/11/2010** à **07:39**

Bonjour,rnbonjour,rnj'étais abonné avec SFR depuis 2003 -2008,en fevrier 2008 mon tél se bloque je vais pour le reparer tout de suite un vendeur m'explique qu'il est irreparable en me proposant un autre tél avec un autre forfait sans aucun avantage bon bref je l'ai payé car j'ai signé un engagement 2008 à fev 2010.avant la fin de ce dernier en Aout 2009 on m'appelle me proposant 20 mn de plus comme option .je me suis apperçu en retard que les prelevements se poursuivaient quand j'ai demandé la raison ils me repondent que j'ai prolongé mon contrat jusqu'à juillet 2011 et cela sans que je signe aucun document.rnapres plusieurs negociations en vain, j'ai décidé de resilier le contrat le 5 juillet 2010 .rnsuite à cette resiliation ils m'ont envoyé une facture qui s'eleve à plus de 300euro selon eux les mois restant du contrat!!rnjusqu'a present ils m'envois des courriers d'un organisme de recouvrement pour une somme 411euro.rnhier je reçois encore un courrier dhuissier de justice je dois payer me donnant un delai de 72hrnque me conseillez vous?rn rnje vous remercie d'avance.rnrn rnB.G